



Comment récupérer dre frais de rejet de chq

Par **victor belair**, le **02/03/2008** à **09:55**

bonjour,

ma banque joue les abonnés absents.

la question est de savoir si une banque peut:

rejeter un chèque alors qu'elle dispose de fonds sur un compte épargne

elle n'a pas pu me joindre cause de mes déplacements, mais ne m'a pas averti par courrier du problème.

les faits: tout ce que je dis se passe en utilisant le site internet de la banque.

j'ai déposé un chèque le 30/12/2007 sur mon compte épargne, l'argent n'est disponible que le [s]15/01/2008

j[/s]'ai en prévision de mes dépenses donner un ordre de virement le [s]7/01/2008[/s][s][[/s]

le 17/01/2008[s][[/s], la banque rejette 4 chèques et me pénalise de 43€ par chèque rejeté, je suis très étonné, je constate que la banque n'a pas exécuté mon ordre de virement.

pour vérifier le système informatique de la banque mis à notre disposition par internet,

j'accède à mon compte, donne un ordre de virement le 12/02/2008[s][[/s], précaution,

j'enregistre l'ordre de virement, le 13/02/2008[s][[/s]ma demande de virement à disparue et

n'est pas exécuté, je suis obligé de la réédité et d'envoyer un email pour signaler le problème,

je demande à la banque de me rembourser des pénalités qu'elle m' a débitées car c'est son système qui ne fonctionne pas.

comment obliger la banque à me rembourser les sommes qu'elle ma débiter

merci de la réponse

victor belair